



HAL
open science

Le sens de l'essentiel

Laurence Faure, Eliane Le Dantec

► **To cite this version:**

Laurence Faure, Eliane Le Dantec. Le sens de l'essentiel : pratiques économiques et rationalisations ordinaires chez les jeunes Français des classes populaires. *Revue suisse de sociologie*, 2015, Economic Socialization and Financial Practices of Young People, 41 (2), pp.267-290. halshs-01174839

HAL Id: halshs-01174839

<https://shs.hal.science/halshs-01174839>

Submitted on 28 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le sens de l'essentiel : pratiques économiques et rationalisations ordinaires chez les jeunes Français des classes populaires

Laurence Faure* et Éliane Le Dantec**

1 Introduction

Aujourd'hui, en France comme dans d'autres pays, il est communément admis que les jeunes seraient fortement influencés par des logiques consommatrices et par la culture de masse (Pasquier 2005 ; Le Breton 2008). Si cette dimension est effectivement présente dans une partie de la jeunesse, notre analyse fait ressortir que tous ne sont pas concernés, loin s'en faut. Certains sont au contraire en situation de devoir trouver les moyens financiers leur permettant d'accéder à un niveau de consommation apte à garantir, au quotidien, leur subsistance de base. En effet, qu'ils appartiennent en priorité à des familles populaires relativement stabilisées ou précarisées et, plus secondairement, à des familles des classes moyennes, les jeunes qui ont participé à notre enquête par entretiens biographiques, au sein d'une Mission Locale et d'une association d'aide au logement situées en Régions Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes¹, doivent faire face à une pénurie d'argent les obligeant à une gestion très serrée de leurs dépenses incompressibles, souvent avec la crainte de ne pas y parvenir et, finalement, de s'enfoncer dans la spirale de l'endettement (Perrin-Heredia 2011), voire de devoir vivre dans la rue. Ils font ainsi partie des 14 % de la population française considérés comme pauvres (Houdré et al. 2013). De fait, pour ces jeunes, budgéter des dépenses élastiques demeure un luxe.

En fonction de leur situation résidentielle et familiale, tous ne sont pas confrontés à une pénurie de même intensité. Trois groupes se différencient : ceux, logés, nourris, blanchis par leurs parents (9/22), ceux en logement indépendant sans soutien familial ni revenus du travail (10/22), les derniers, également en logement indépendant, mais bénéficiaires de faibles revenus salariaux personnels ou du conjoint (3/22).

* Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2, FR-69676 Bron, laurence.faure-rouesnel@univ-lyon2.fr.

** Centre Pierre Naville, Université d'Evry Val d'Essonne, Université de Perpignan, FR-66100 Perpignan, eliane.ledantec@univ-perp.fr.

1 Dans le cadre du programme ANR vulnérabilités (2008/2012) : à l'articulation du sanitaire et du social ; projet « Formes et conditions de sortie de la vulnérabilité sociale en milieux populaires » Responsables S. Faure, D. Thin (Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2), 22 entretiens ont été recueillis auprès de jeunes âgés de 17 à 26 ans. Ils ont été complétés par des entretiens auprès des professionnels de l'insertion ainsi que par un travail d'observation des rencontres entre jeunes et conseillers au sein de l'association d'aide au logement.

Expérimentant en première ligne les effets négatifs de la précarisation comme forme sociale actuellement en tension avec celle de la sécurisation (Castel 1994), les jeunes rencontrés mettent en mots un rapport à l'argent tramé à la fois par l'évidence du manque et la volonté de s'en sortir malgré tout. Or, en tenant compte des différences dans les parcours biographiques de ces jeunes, il nous a semblé que la mise à plat des divers ressorts, tant subjectifs qu'objectifs, de leur rapport à l'argent est un angle d'approche particulièrement intéressant pour les cerner comme étant inséparablement – mais à des degrés variables – des « personnes » avec un « quant à soi »² (Lüdike 1991) et des membres de classes populaires soumis à la domination (Weber 1991). Loin de la figure d'une jeunesse insouciant et homogène dont les pratiques procéderaient d'une aspiration hédoniste (Lipovetsky 2006), les jeunes rencontrés ne se rapprochent pas non plus des formes de consommation, que nous pourrions qualifier d'agonistiques, de la jeunesse des banlieues (Sauvadet 2006). Leurs pratiques de consommation, leur gestion budgétaire et leur rapport à l'argent, relèvent plutôt de pratiques ascétiques propres à l'ethos ouvrier (Schwartz 1990). Ces dernières prennent des formes différenciées en fonction de leur statut du point de vue de la société salariale, lui-même enregistrant des variations liées à leur niveau scolaire ainsi qu'à leurs origines et situations familiales (cf. encadré 1). Cela contribue à dessiner des manières différenciées de concevoir l'importance accordée aux différents postes budgétaires et notamment à l'alimentation. Il s'agira alors d'interroger l'actualité de la thèse d'Halbwachs concernant la prédominance du poste alimentation dans la structure des dépenses comme « besoin social » caractéristique des milieux les plus populaires au regard de la place prise par la consommation dans les sociétés contemporaines, du contexte socio-économique actuel et des transformations et recompositions des classes populaires. Nous postulons que la participation à la vie sociale, en particulier pour les jeunes non intégrés dans la société salariale, constitue néanmoins un enjeu non négligeable conduisant dans un contexte de restriction budgétaire à opérer des choix qui ne sont pas toujours et pour tous en faveur de l'alimentation. Nous prendrons notamment en compte la structure des jeunes ménages et ses conséquences sur la manière de considérer l'alimentation comme poste essentiel ou variable d'ajustement.

Dans un premier temps, nous montrerons que la famille et/ou les structures du champ de l'intervention sociale peuvent permettre à ces jeunes de moins subir le poids financier de la précarité élevée attachée à leurs statuts sociaux, dans les limites de ce qui est institutionnellement possible et « normalisé », sachant qu'ils n'ont, pour la quasi totalité d'entre eux, pas droit au Revenu de Solidarité Active (RSA) du fait de leur âge et qu'en cas d'absence de soutien parental, leurs difficultés économiques sont encore plus marquées (Jauneau 2007). Ensuite, sans négliger les effets de contexte et de « personnalité sociale » (Beaud et Pialoux 2003) et en confrontant nos résultats aux travaux d'Halbwachs, nous entrerons dans le détail de

2 Traduction de l'allemand «Eigensinn» (Lüdike 1991).

la gestion budgétaire très contrainte à laquelle ces jeunes sont soumis. Enfin, nous nous arrêterons sur les perceptions qu'ils ont de leur existence présente et future en les rapportant aux registres de conduites morales intériorisées qu'ils mobilisent corrélativement à leurs rationalisations ordinaires (Weber 2009) obligées des usages restreints de l'argent, leur donnant ainsi un sens acceptable voire valorisant, variables selon leur position sociale et familiale.

2 Devoir gérer la pénurie d'argent : entre contrainte structurelle et amortisseurs relationnels et institutionnels

S'échelonnant entre 0 et 1 200 euros par mois (cf. encadré 1) et se situant majoritairement entre 300 et 400 euros, le bas niveau de revenu des jeunes enquêtés est étroitement corrélé à leur situation défavorable par rapport au statut d'emploi salarié comme forme sociale protectrice de référence en France (Friot 1999). La plupart d'entre eux sont en deçà du seuil de pauvreté³ et dans la catégorie de ceux qui ne sont ni en activité professionnelle ni en formation. Alors que dans la société française, cette catégorie correspond à 15 % des jeunes de 15–29 ans (Minni et Pommier 2013), elle compose plus des deux tiers de notre population (17/22). Structurellement contraints à gérer la pénurie d'argent, ces jeunes parviennent cependant à en atténuer l'impact négatif en mobilisant, avec plus ou moins de latitude, diverses aides dont celles provenant des parents ou du réseau relationnel et celles octroyées par les institutions du champ de l'intervention sociale. L'enquête met en évidence la fonction d'amortisseur très relatif de ces aides.

2.1 Bénéficier ou non du soutien financier des parents : une ligne de partage décisive

Le manque d'argent s'avère moins prégnant quand les jeunes sont soutenus par leurs parents, principalement en étant hébergés. Toutefois, à distance des représentations communes du phénomène Tanguy⁴, ces jeunes ne vivent pas facilement l'effectivité de ce soutien. Le souci de ne pas être « trop à la charge » de leurs parents innerve les propos recueillis. L'enquête montre également que lorsque le soutien parental n'est pas possible, notamment en raison de ruptures affectives, les jeunes peuvent se trouver en situation de s'appuyer sur d'autres membres de leur famille ou de leur réseau relationnel, se prémunissant ainsi, même si c'est de justesse, du risque de perdre totalement pied.

3 Celui-ci s'élève à 977 euros mensuels en 2011 (Houdré et al. 2013).

4 Idéotype du jeune étudiant insouciant qui profite de manière prolongée des avantages qu'offrent la vie au domicile parental.

Encadré 1 Ayant droit a minima, fin de droit et sans droit : trois statuts sociaux structurant et différenciant la situation budgétaire des jeunes...

Ayant-droit a minima – Sur les vingt-deux jeunes rencontrés, seuls quatre ont des revenus salariaux issus de l'exercice effectif d'une activité professionnelle non qualifiée et rémunérée sur la base du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC). L'un est en contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein (1 100 euros net) et deux autres ont un contrat à durée déterminée (CDD) à temps partiel (550 euros net). Une jeune femme est en congé maternité et réintégrera un emploi à temps partiel.

Six jeunes ont des revenus salariaux sous la forme d'indemnités de Pôle Emploi situées entre 300 et 1 000 euros. Trois jeunes femmes en bénéficient consécutivement à une cessation d'activité professionnelle. Titulaire d'un master professionnel, l'une perçoit 1 000 euros après une démission pour rapprochement de conjoint ; les deux autres ont droit à environ 350 euros suite à la fin d'un CDD à temps partiel. Trois jeunes hommes sont indemnisés en raison de la fin d'un stage de formation en alternance école/entreprise ou d'un contrat d'apprentissage. Les montants perçus se situent entre 300 et 400 euros mensuels.

Fin de droit et sans droit – Douze jeunes sont sans revenus salariaux. Sept ont déjà travaillé sous CDD mais ne sont plus indemnisés par Pôle Emploi ou n'ont pas pu l'être en raison d'un contrat de travail d'une durée insuffisante. Les cinq autres sans droit n'ont encore jamais accédé à un emploi.

Sur ces douze jeunes en fin de droit ou sans droit, cinq perçoivent des revenus de solidarité : notamment, le RSA (499.32 euros/mois pour une personne seule) et l'Allocation de Soutien Familial (780 euros par mois pour une personne seule avec un enfant) ; l'une étant parallèlement étudiante.

... distingués selon leur situation scolaire, familiale et résidentielle

Parmi les 17 jeunes relevant des statuts d'ayant droit à minima et de fin de droit, 12 sont diplômés et 5 ne le sont pas. Parmi les diplômés, 10 sont titulaires d'un diplôme professionnel : 7 d'un brevet d'études professionnelles (BEP), 2 d'un bac professionnel et 1 d'un master professionnel. Les 5 jeunes relevant du statut de sans droit sont non diplômés.

7 des 10 non-diplômés ont quitté l'école à la fin de la scolarité obligatoire (en classe de 4^{ème} ou 3^{ème}), 3 l'ont quitté après avoir échoué au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et 1 sans passer le bac professionnel préparé.

9 jeunes sont logés au domicile parental soit 40.9 % (6 ayant droit à minima ou en fin de droit, 3 sans droit). Parmi ceux-ci, 7 appartiennent à des familles populaires relativement stabilisées dont l'un ou les deux parents ont un statut de salarié en activité ou retraité.

7 jeunes, tous ayant droit à minima ou en fin de droit, ont accédé dans l'urgence à un appartement avec l'appui de l'association d'aide au logement : 5 d'entre eux ont grandi dans des familles populaires ou de classes moyennes en rupture tandis que 2 jeunes femmes dont le niveau d'études est supérieur au baccalauréat, usent de cet appui de manière davantage stratégique, comme un sas vers un logement bien situé et confortable ou comme un espace-temps permettant d'expérimenter une autonomie difficile à conquérir.

Les 5 jeunes habitant un logement du parc privé ou social (hors association d'aide au logement des jeunes au moment de l'entretien), tous ayant droit à minima ou en fin de droit, ne peuvent pas compter sur le soutien de leur parents en raison d'une rupture familiale (4 sur 5) ou d'un décès (1 sur 5). Seul l'un d'entre eux peut assumer son loyer dans la durée du fait d'un accès récent à un CDI. Enfin, un jeune vit en centre d'hébergement.

2.1.1 Une solidarité parentale décisive mais qui « endette » ?

Si certains parviennent à faire face c'est parce qu'ils ont le soutien de leurs parents, que ceux-ci travaillent ou soient retraités et qu'ils vivent ensemble ou séparément. A l'exception d'un père instituteur retraité et de trois mères au foyer, tous les autres parents sont ou ont été des salariés relativement stables sur des postes d'ouvriers ou d'employés réputés peu ou pas qualifiés.

Le plus souvent locataires et plus exceptionnellement propriétaires de leur habitat, les parents n'ont pas été confrontés à des difficultés majeures de logement. La taille et le nombre de pièces de ce dernier font que leurs enfants jeunes adultes qu'ils doivent continuer à héberger disposent d'une chambre. Si huit des jeunes concernés n'ont jamais été décohabitants, l'une d'entre eux l'a été ; la dégradation de sa situation financière a impliqué une recohabitation encouragée par ses parents.

Seuls ou en couple, ceux qui sont hébergés par leurs parents se considèrent soulagés d'être dispensés de devoir s'acquitter d'un loyer. Toutefois, ils n'en ont pas moins à cœur de ne pas être un « poids », s'efforçant d'alléger celui-ci de diverses manières. Fille de fonctionnaires de catégorie C et titulaire d'un brevet d'études professionnelles (BEP) dont elle n'a pas choisi la spécialité, en « fin de droit » et recohabitante, Lucie dit ne plus avoir de « réserves » et souligne qu'elle préfère limiter ses dépenses le plus possible car « ça me coûte de devoir demander à mes parents qui déjà ont la gentillesse de m'héberger gratuitement ». Les encore « ayant-droit à minima » se font un devoir de contribuer au budget familial, manière d'éviter de se sentir débiteur et de s'inscrire dans l'échange (Maus 1950). Fils d'un instituteur retraité atteint de la maladie d'Alzheimer (dont sa mère a la charge à plein temps)

et ayant quitté l'école à la fin de la scolarité obligatoire, Ludovic précise : « tant que j'ai mes indemnités [310 euros par mois], je donne quelque chose chaque mois à ma mère. Bientôt, si je trouve pas de travail, j'aurai plus rien et, je le sais bien, ça sera difficile à vivre comme situation ». Des jeunes femmes en fin de droit ou sans droit, ne pouvant contribuer financièrement aux frais domestiques, participent quant à elles en s'impliquant dans les tâches ménagères ou dans le rôle d'aide familiale auprès des frères et sœurs plus jeunes. De toute évidence, l'hébergement à titre gratuit ou partiellement gratuit chez les parents s'avère primordial pour faire face à la faiblesse ou l'absence de revenus et relève pleinement de pratiques de solidarité souvent à l'œuvre dans les milieux populaires qui se fondent sur l'entraide familiale (Déchaux et Herpin 2004), à partir d'aides en nature plutôt que monétaires (Ribert 2005).

2.1.2 Le réseau relationnel : un appui substitutif mais aléatoire

Sans soutien parental, les jeunes confrontés au manque d'argent et au mal-être occasionné par des ruptures familiales et/ou des situations de précarité héritées demeurent rarement à l'abri de phases « de galère » dont la modalité la plus préoccupante est de ne pas avoir de logement. Leur évitement de la rue et de l'aide institutionnelle d'urgence souvent perçue négativement suppose qu'ils soient en mesure de mobiliser leur réseau relationnel familial ou amical. Sur les 10 jeunes ayant vécu des situations de ruptures affectives avec leurs parents ou beaux-parents qui les ont conduits à quitter le domicile familial, 9 ont bénéficié d'un soutien de membres de leur réseau de parenté (oncle, sœur, grand-mère), de parents de substitution, ou de leur réseau amical, en étant hébergés temporairement pour une durée allant de quelques nuits à plusieurs années (7) ou en étant soutenus matériellement et affectivement (2). En l'absence des parents, c'est par exemple une sœur aînée chez qui un des jeunes a été logé et nourri sans contreparties financières, jusqu'à ce que la situation précaire de celle-ci se dégrade, venant mettre fin à l'aide et détériorer la relation fraternelle. Ce peut être encore un ou des ami(s) qui offre(nt) le gîte et le couvert quand l'expérience de la rue devient trop pesante. Si les jeunes peuvent bénéficier de ce soutien parfois salutaire, produit d'une interaction fondée sur la confiance, et qui leur permet de savoir qu'ils peuvent compter sur leurs proches en les sollicitant directement, ou parce qu'on le leur a spontanément proposé, il est rarement pérenne et ne se substitue que partiellement à l'aide des parents. L'aide institutionnelle s'avère alors jouer un rôle primordial pour les jeunes en défaut de soutien parental, qui sont aussi le plus souvent issus des fractions les plus précarisées des milieux populaires (Alonzo et Huguée 2010).

2.2 Le soutien économique des structures de l'état social : supplétif ou substitutif

Qu'il s'agisse de soutien relationnel, d'accompagnement aux démarches administratives ou d'aides économiques, les structures de l'Etat social jouent un rôle non négligeable, bien qu'à géométrie variable, pour la population exposée à une insé-

curité d'emploi élevée. Tant par sa forme que par son importance, ce rôle est très distinct de l'aide accordée aux populations en âge de bénéficier du RSA. Ici, l'octroi d'aides financières minimales, uniquement ponctuelles⁵ – directes et indirectes (tickets restaurants, aide au logement, pour l'ameublement...) – ressort de deux logiques d'action différentes – l'une supplétive et l'autre substitutive à la famille – en théorie strictement conditionnelles mais, en situation, potentiellement aménageables.

2.2.1 En théorie : la conditionnalité des aides financières

Le montant de l'aide financière directe proposée au sein d'un dispositif sélectif de la Mission Locale – le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) – est très peu élevé puisqu'il correspond, au maximum, à 900 euros par an, renouvelable une fois. Cette aide financière tend à se rapprocher dans sa conception, d'un argent de poche (Lazuech 2012a) donné sous condition à des jeunes dont les parents sont fortement contraints économiquement. La conditionnalité de l'aide⁶ (Chelles 2013) est notamment perceptible à travers son versement irrégulier, par à-coups, à la discrétion des conseillers des Missions Locales, en fonction des besoins des jeunes et de la façon dont ceux-ci sont estimés comme légitimes ou non.

Que les aides financières soient directes ou indirectes, leur caractéristique commune est que les dispensateurs les prodiguent en gardant la maîtrise sur la dépense, comparable en cela à la volonté de contrôle parental de l'usage de l'argent octroyé aux enfants (Henchoz et al. 2014). L'enjeu est d'orienter, et par-là de contrôler (Lazuech 2012b) directement l'usage qui est fait des subsides de l'État à des fins fonctionnelles, avec l'objectif de favoriser l'autonomie des jeunes, en particulier en rendant possible leur mobilité ; cette dernière étant conçue comme incontournable pour l'insertion professionnelle (Faure et Le Dantec 2013). Il est significatif que l'appui financier le plus important accordé par la Mission Locale où s'est déroulée une partie de l'enquête, consiste en une aide au permis de conduire ou pour l'achat de titres de transport. L'idée sous-jacente est que l'État vient ici suppléer, sans pour autant s'y substituer totalement, les solidarités familiales dont les jeunes sont supposés encore bénéficier, du fait de leur âge, notamment en étant hébergés au domicile parental ce qui, au passage, contredit la norme de l'autonomie fondée partiellement sur celle de l'indépendance résidentielle.

Si aujourd'hui la tendance est au report de la décohabitation, ceux qui ne bénéficient pas de cette forme populaire d'entraide sont amenés à solliciter les structures de l'Etat social selon une logique substitutive. N'ayant plus la possibilité

5 A l'exception de quatre des jeunes qui bénéficient du RSA, de l'ASF et/ou des Allocations familiales.

6 Pour qu'ils soient inscrits dans le CIVIS, il faut que le conseiller en fasse la proposition aux jeunes. Deux conditions semblent devoir être réunies afin d'y prétendre : « avoir besoin d'être aidé » et « mériter » cette aide. Un des critères qui constitue la pierre angulaire du mérite passe par la fréquentation régulière de la Mission Locale.

de mobiliser leur famille pour être hébergés⁷, les jeunes rencontrés par le biais de l'association d'aide au logement correspondent au profil de ceux qui sont en situation de devoir se loger alors qu'ils ne disposent que de maigres ressources. L'association leur propose un logement pour un coût largement en deçà des prix du marché locatif⁸ et s'inscrit plutôt dans le registre d'une aide économique indirecte de subsistance, substitutive à la famille.

2.2.2 *En situation : des aides financières éventuellement négociées*

Pour les conseillers de la Mission Locale, le CIVIS ne peut pas se réduire à l'octroi d'une aide financière. Il doit permettre l'instauration d'une relation d'aide plus large, favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, au titre de laquelle ceux-ci peuvent éventuellement bénéficier d'un soutien économique pour mettre en œuvre leur « projet » (Castra 2003). En contrepoint, lorsqu'on demande aux jeunes ce qu'est le CIVIS, ils le définissent spontanément en privilégiant l'aide financière qu'il peut leur procurer.

Des jeunes sont parfois en position de négocier l'aide apportée. Ils contournent son sens initial « en vue d'un projet » en une aide utile, en lien avec leurs urgences vitales du moment. Ils relatent comment, après avoir fait valoir celles-ci, leurs conseillers ont utilisé leur marge de manœuvre, se saisissant du cadre du CIVIS pour « débloquer », de l'argent, des tickets restaurants ou une aide à l'achat du nécessaire (réfrigérateur, lit...). Ainsi, si officiellement ce dispositif est conçu comme une aide supplétive pour l'autonomie et l'élaboration à moyen terme d'un projet d'insertion sociale et professionnelle et s'il fonctionne comme tel pour ceux qui vivent au domicile parental, il est régulièrement interprété par les plus démunis, et utilisé par les conseillers, comme la solution d'urgence mobilisable faute de mieux pour subsister. Néanmoins, qu'elle fonctionne comme un « petit plus » favorisant la mobilité, ou qu'elle relève de l'absolue nécessité, cette aide s'inscrit bien dans le registre de la gestion de la pénurie, où la ressource prodiguée est pensée en vue d'une dépense strictement fonctionnelle et/ou de subsistance.

3 Des pratiques budgétaires à l'écart de la société de consommation

Au vu des situations socio-économiques des jeunes ayant-droit à minima, en fin de droit ou sans droit, et de la faiblesse de leurs ressources, il n'est alors pas surprenant d'observer que, dans la quasi totalité des cas, la gestion du budget est en conformité avec le principe de réalité. Ces jeunes ne sont finalement que peu dans une logique de consommation hédoniste, ostentatoire et/ou agonistique, contrairement à ce

7 Du fait de ruptures familiales ou parce que les parents et/ou les enfants estiment ne plus être dans une relation de « prise en charge » familiale.

8 Le prix du loyer oscille entre 60 et 200 euros par mois, en fonction de la taille du logement et des ressources des locataires. Il n'excède pas 10 % du montant de celles-ci.

qu'ont pu montrer des travaux consacrés à des jeunes de classes populaires vivant dans les quartiers réputés difficiles (Sauvadet 2006 ; Le Dantec 2011). La manière dont ils hiérarchisent leurs postes de dépenses et les techniques et tactiques dont ils usent pour gérer la pénurie en témoignent significativement.

3.1 La hiérarchisation des postes de dépenses : une remise à plat de l'analyse halbwachsienne

Comparant les usages que les familles ouvrières et les familles d'employés font de leurs revenus, Halbwachs (1912) a mis en exergue la différence de structure de leurs dépenses respectives, à revenu égal. L'explication économique d'Engel faillit alors face au constat de la part plus conséquente du budget consacré à l'alimentation par les ouvriers ; comparant les divers types de dépenses, il en conclut à la priorité du poste alimentation sur les autres, et en particulier sur le poste logement.

A la différence d'Halbwachs, notre recherche ne se fonde pas sur les dépenses budgétaires en milieu ouvrier. Elle porte sur des jeunes qui font cependant objectivement partie, au moment où nous les rencontrons, des catégories populaires en raison de leurs propriétés sociales (petitesse du statut socioprofessionnel ou exposition au chômage, étroitesse des ressources économiques) et culturelles (faible niveau de formation qui ne dépasse pas le baccalauréat professionnel, à l'exception de deux d'entre eux). Nos entretiens permettent par ailleurs de confronter le rapport entre situation objective et perceptions subjectives de l'importance accordée aux différentes dépenses. La recherche interroge les variations d'usage du budget et de représentations sociales liées aux dépenses, selon que les jeunes concernés vivent seuls en logement indépendant où selon qu'ils ont un membre de leur famille à leur charge, angle mort de l'analyse d'Halbwachs⁹, qui portait son attention sur les familles ouvrières et les variations liées à l'agrandissement de la famille.

Nous ne nous intéresserons pas aux postes de dépense alimentaire et de logement des jeunes hébergés par leurs parents : ces derniers en sont de fait largement dispensés, ne devant assumer que les frais de loisirs, de téléphonie mobile et éventuellement ceux attachés à la possession d'un véhicule motorisé. Retenons simplement que, culpabilisant d'être encore à la charge de leurs parents, ils sont plutôt enclins à s'interdire les « petits extras ».

L'analyse du corpus fait ressortir qu'en situation de contrainte économique forte, les jeunes tendent à vouloir coûte que coûte préserver la possibilité de faire usage d'un téléphone portable, outil de communication pensé comme incontournable, tant du point de vue de la sphère professionnelle que personnelle¹⁰. Cela va bien sûr à l'encontre de l'interprétation halbwachsienne d'une culture populaire

9 Halbwachs avait cependant conscience de la possible variation des budgets ouvriers selon les étapes du cycle de vie.

10 Les entretiens ont été parfois ponctués d'appels téléphoniques reçus par les jeunes rencontrés, marque de l'importance de l'usage du téléphone portable et de l'adhésion aux valeurs sociales contemporaines qui impliquent que l'individu soit en permanence relié à son réseau relationnel.

dont les besoins seraient moins « sociaux » que dans d'autres classes, a fortiori à l'âge de la jeunesse. L'analyse nous conduit également à retenir que les jeunes fortement exposés à l'insécurité d'emploi et appartenant aux catégories populaires ont intégré pour partie les valeurs dominantes basées sur l'autonomie individuelle. Néanmoins, ce constat mérite d'être quelque peu nuancé. En effet, si nous nous penchons sur le poste de consommation alimentaire, deux attitudes principales opposées sont repérables face à la situation de pénurie, l'une plus proche de la norme de l'individu libre et autonome, l'autre davantage en concordance avec les résultats d'Halbwachs.

3.1.1 *Quand l'alimentation devient la variable d'ajustement*

La première attitude consiste à se restreindre en priorité sur les dépenses alimentaires, le poste nourriture constituant alors la variable d'ajustement du budget. On est à distance relative des analyses d'Halbwachs où les autres postes¹¹ avaient cette fonction¹². Ici, alors que les jeunes concernés vivent dans des ménages de petite taille, les situations économiques sont tellement serrées que la restriction alimentaire est de rigueur, parfois même paradoxalement au profit d'autres postes. Ces résultats concordent avec le constat qu'une partie des ménages les plus modestes tend depuis 2007 à se restreindre sur les dépenses alimentaires, confirmant un maintien, voir une augmentation des disparités sociales de consommation alimentaires, contrairement à d'autres postes (Accardo et al. 2013). Au chômage et endetté mais aspirant, en déménageant à Montpellier afin de poursuivre une formation qualifiante rémunérée, à se donner une opportunité de promotion sociale (« J'ai envie de m'élever au niveau supérieur »), un des jeunes rencontrés relate la façon dont il « serre ceinture » au sens propre et figuré, préférant réduire temporairement son budget alimentaire à l'absolu minimum, pour privilégier le poste transport¹³ :

Disons que moi actuellement, je serre ceinture, et ça fait un moment que je serre ceinture, c'est un repas par jour, je mange uniquement le soir, et donc j'essaie de prendre maximum premier prix, donc les tranches de blancs de poulet vous savez, c'est comme le jambon, c'est pas cher, 1 euro et quelques, avec du pain de mie, et donc le soir, je me fais deux sandwiches... Euh c'est que le soir que je mange pour vraiment... calibrer mon budget.

11 Les quatre postes du budget définis par Halbwachs (1912) sont les postes alimentation, vêtement, logement, combustible, éclairage et le poste dépenses diverses qui comprend les dépenses en tabac, éducation, loisirs et culture. C'est en particulier ce dernier poste qui constitue la variable d'ajustement à l'époque d'Halbwachs.

12 Sauf en situation d'agrandissement de la famille dont Halbwachs (1912) note qu'elle oblige à une compression des dépenses alimentaires et à des changements dans les choix de denrées : baisse de la consommation de viande par exemple au profit de la charcuterie.

13 Le mois de l'enquête, il doit payer de sa poche 200 euros d'heures de conduite, alors qu'il déclare percevoir 800 euros par Pôle Emploi, somme à laquelle il convient d'ajouter l'Aide Personnalisée au Logement en tant que locataire du parc privé. Le montant de son loyer est nettement plus élevé que ceux logés par l'association d'aide au logement.

On est bien loin de l'idée que le poste alimentaire occuperait la place de premier plan dans la hiérarchie des besoins. C'est cependant justement parce que ce jeune homme, bien qu'appartenant objectivement aux classes populaires de par sa situation présente (diplômé d'un BEP de secrétariat, il était caissier de supermarché avant d'être licencié), ne se reconnaît pas dans cette appartenance (son père est devenu cadre par la promotion interne) et aspire, conformément aux valeurs individualistes, à la promotion sociale en adhérant pleinement au principe de mérite à l'œuvre dans les institutions telles que la Mission Locale, qu'il ne correspond pas au modèle de consommation ouvrière d'Halbwachs. On peut aussi penser que l'effet d'âge et de position dans le cycle de vie, ainsi que le genre, constituent des éléments importants d'explication des pratiques et des représentations de certains de ces jeunes, concernant la priorité accordée aux divers types de dépenses.

3.1.2 Quand l'alimentation constitue un enjeu prioritaire

La seconde attitude à l'égard du budget consiste au contraire à considérer les dépenses alimentaires comme prioritaires, même si des choix alimentaires économes sont également opérés. Si cette seconde attitude semble davantage en continuité avec les analyses d'Halbwachs, par contre, elle tend à interroger l'effectivité de l'individualisme positif comme valeur centrale chez les jeunes des classes populaires. Il s'avère que certains d'entre eux, plutôt des jeunes femmes, mettent en scène dans leurs pratiques et dans le sens qu'elles leur donnent, une morale de l'entraide fondée sur l'altruisme. Cette morale semble bien davantage conforme à l'ethos populaire et aux conduites de gestion économique responsables des femmes, maîtresses des cordons de la bourse en milieu populaire (Schwartz 1990), qu'à une morale de l'autonomie individuelle fondée sur l'accomplissement de soi, ou bien encore qu'à une logique hédoniste où le principe de plaisir serait au fondement des pratiques de consommation (Lipovetsky 2006). Issues des classes populaires ou non mais sans droits attachés au salaire, les jeunes femmes concernées sont toutes en charge de famille. Leur manière de concevoir le poste alimentation est alors emblématique de leur statut et de leur sens des responsabilités familiales. Elles insistent sur l'importance de faire en sorte que leur enfant ou jeune frère, ne manque de rien. La mobilisation sur la nourriture pour autrui, constitue alors le cœur des arbitrages budgétaires dans le récit qu'elles font de leur gestion du quotidien quitte à se restreindre elles-mêmes sur leurs besoins et préférences alimentaires. Ainsi, Marion privilégie la nourriture qui tient au corps (Bourdieu 1979) et achète de temps en temps de la viande en pensant à son frère, au détriment des légumes qu'elle apprécie. Pour elle, comme pour d'autres, l'important est déjà d'avoir de quoi manger, ce qui l'amène à construire un discours rationalisé autour du sens de l'essentiel :

Je suis pas en galère de manger, chez moi, c'est rempli. Il y a de quoi pour le petit déjeuner, de quoi boire, de quoi manger, des pâtes, du riz, j'ai quelques boîtes de conserve parce que ça revient moins cher mais euh... j'ai à manger,

j'ai pas à me plaindre. (Mère allocataire des minima sociaux, en recherche d'emploi et titulaire d'un bac professionnel en comptabilité)

Parmi les jeunes enquêtés n'habitant plus chez leurs parents, nous pouvons retenir une situation atypique. Celle de Naima qui perçoit 1 000 euros mensuels au titre d'une indemnisation par Pôle Emploi et de son mari rémunéré (700 euros) dans le cadre d'un contrat d'apprentissage au niveau master. Ils peuvent de temps en temps desserrer l'étau de la contrainte budgétaire en achetant des « produits bio » et en se rendant au restaurant. On retrouve le lexique des « petits extras auxquels on tient » évoqué par Richard Hoggart (1970) mais qui renvoie peut-être ici aussi à une identification aux classes moyennes et supérieures.

3.1.3 Les autres postes de dépenses : entre contraintes omniprésentes et aspirations de « participation à la vie sociale »¹⁴

Un autre poste mobilise de façon décisive les jeunes non soutenus par leurs parents : le poste de dépenses associé au logement. Dans leurs représentations, disposer d'un logement est crucial pour mettre à distance la menace de la vie à la rue, érigée en figure repoussoir. Même s'il n'occupe pas une part conséquente dans le budget des jeunes concernés, grâce à l'association d'aide au logement, il n'en reste pas moins qu'il a symboliquement une place prioritaire, qui conduit parfois à préférer se restreindre sur l'alimentation, au moins temporairement, pour avoir accès à un toit et payer les frais liés à l'installation.

Les jeunes tendent ainsi à élaborer une rationalisation basée sur le principe qui consiste à se contenter de peu en supportant la pénurie et en comparant leur situation face à l'expérience bien pire de la vie à la rue et de la faim :

On a un chômage. On vit d'un seul chômage. On s'en plaint pas, ça pourrait être pire, on n'a jamais été à la rue, je veux dire on meurt pas de faim, on a la santé, donc voilà. Donc je pense qu'on peut toujours retomber sur nos pattes. (William, futur père, demandeur d'emploi non indemnisé, en couple avec Valérie, agent d'entretien à temps partiel en congé maternité)

On comprend alors que les autres postes de dépenses liés aux vêtements, aux loisirs, et ce, à l'exception notable du poste télécommunications, symbole de la volonté de participation à la vie sociale, n'occupent qu'une place de second plan dans la hiérarchie¹⁵ des besoins. Les stratégies consistent plutôt à repousser à des lendemains meilleurs et plus argentés, proches ou plus lointains, la possibilité d'acheter, ici une paire de baskets pour son frère, là des vêtements pour se faire plaisir, ou

14 Halbwachs (1912).

15 Dans l'analyse d'Halbwachs, le poste alimentation est prioritaire dans la hiérarchie des besoins ouvriers. Il est suivi par le poste vêtements, puis par les postes logement et dépenses diverses. Dans notre corpus, si le poste alimentation reste prioritaire, il entre parfois en tension avec d'autres postes, notamment avec celui des télécommunications, qui constitue désormais une dépense considérée comme incompressible (Consales et al. 2009).

bien, pourquoi pas, des vacances¹⁶ : en effet, ces dépenses mettent en péril le frère équilibre économique et sont alors le plus souvent rationalisées – lorsqu'elles sont effectuées – sur le mode de la nécessité¹⁷ ou du petit plaisir pas trop coûteux que l'on fait à autrui ou à soi, et/ou en lien avec l'aspiration à la normalité¹⁸. Les jeunes rencontrés correspondent plutôt à la population en amont des situations d'endettement, du fait de leur jeune âge et de l'impossibilité pour une bonne partie d'entre eux de prétendre à des crédits en raison de leur absence de revenus. Seuls deux jeunes n'ajustent pas entièrement leurs dépenses en conformité avec le principe de réalité, ceci se traduisant par un décalage plus ou moins important entre le niveau de leurs dépenses et celui de leurs ressources. Ceux-ci disposent ou disposaient de ressources issues d'une activité professionnelle au moment de la situation d'endettement ou de découvert. La provenance de ressources contribue à rendre possible objectivement et envisageable subjectivement de dépenser plus qu'on ne gagne, ces situations de découvert ne devenant problématiques que lorsque les revenus ne sont subitement plus en adéquation avec les dépenses, du fait d'accidents de la vie.

3.2 Les techniques et tactiques de gestion de la pénurie : des exemples de rationalisation ordinaire

Notre recherche informe également la façon dont, concrètement, les jeunes tentent de faire face tant bien que mal à leurs besoins et aux dépenses afférentes.

Plutôt que d'engager des crédits qu'ils ne sont pour la plupart pas en mesure de contracter, contrairement aux ménages en situation de surendettement (Perrin-Heredia 2009) et outre l'option évoquée précédemment qui consiste à reporter les dépenses, diverses techniques et tactiques sont mobilisées.

Parmi les techniques classiques de gestion du budget, la tenue d'une comptabilité rigoureuse constitue une pratique qui n'est évoquée spontanément que par très peu de jeunes, bien que très certainement la plupart d'entre eux soient amenés, de fait, à réaliser des comptes plus ou moins précis de leurs dépenses (DeVault 1994). Une des rares jeunes femmes utilisant la comptabilité comme technique dans sa gestion du quotidien domestique, rappelle combien cet usage est le produit d'une socialisation familiale, elle-même renforcée par sa formation scolaire en comptabilité (bac professionnel) dont elle semble vouloir se justifier. Parce que l'insouciance économique tend peut-être à constituer une norme de référence implicite dans notre

16 Le poste de dépenses consacré aux vacances, est un des plus discriminants socialement (Chauvel 1999). La possibilité de prendre des vacances a été évoquée par seulement trois des jeunes (un jeune homme peu diplômé mais désormais en CDI et deux jeunes femmes sans emploi mais diplômées de l'enseignement supérieur). Pour l'une des jeunes femmes, cette possibilité est associée à la perspective de travailler et de pouvoir mettre de l'argent de côté à cet effet.

17 Acheter des vêtements pour être présentable en entretien d'embauche.

18 Mettre de l'argent de côté pour payer un vélo à son enfant afin qu'il soit « comme tout le monde », s'acheter des objets associés aux nouvelles technologies...

société, faire ses comptes, a fortiori au cours de la jeunesse, semble renvoyer dans l'imaginaire à la figure honteuse du pingre :

Ben je compte tout aux moindres centimes. C'est peut-être un défaut je sais pas, peut-être que c'est un défaut professionnel par rapport à mes études... Parce que ma mère [allocataire des minima sociaux « depuis toujours »] m'a appris à faire les comptes depuis toute petite. Comme je vous ai dit, quand j'étais petite on a galéré donc ma mère m'a toujours appris à regarder les prix et toujours à compter, tout le temps, tout le temps, tout le temps.

Moins explicites, des signes de la nécessité de compter afin d'éviter la situation de déficit émaillent les entretiens : demandeur d'emploi non indemnisé, un jeune homme en couple et futur père nous rappelle ainsi le montant de son loyer au centime près, preuve qu'un sou est un sou quand on ne dispose que de peu d'argent.

Anticiper fait partie des dispositions de gestion valorisées par les institutions d'aide sociale et, notamment, par l'association d'aide au logement. Une partie des jeunes rencontrés (dont la totalité des femmes) mettent en acte cette capacité d'anticipation au quotidien, en prévoyant en début de mois les dépenses nécessaires à la survie domestique. L'achat et le stockage des denrées, telles le lait ou les couches pour son enfant, ou bien encore des pâtes ou des conserves, manifestent matériellement la volonté d'assurer les fins de mois difficiles, et de garder les placards pleins, lorsque le compte est vide. Une façon de faire, également classique et mobilisée très couramment par les jeunes, consiste à ajuster les dépenses aux ressources objectives dont on dispose sur la base de tactiques (De Certeau 1990) telles que se rendre dans les magasins discount, privilégier les produits les moins onéreux, utiliser les bons de réduction¹⁹, éviter les produits de marque ou ceux considérés comme superflus ou de luxe. Ces manières de faire attention, en consommant au plus près de ses faibles moyens et en achetant « à l'avance » pour se prémunir du manque, conduisent à privilégier des denrées qui ne sont pas immédiatement périssables sur les produits frais de type légumes, fruits, viande ou poisson. Cela n'est cependant à aucun moment rapporté à un système de préférences qui expliquerait causalement les choix alimentaires. Si nécessité faite vertu il y a, celle-ci ne s'accompagne pas toujours d'un « goût de nécessité » (Bourdieu 1979). Quant aux acquisitions en matière d'ameublement, elles mettent en œuvre des tactiques (Schwartz 1990) pour éviter ou tout au moins réduire la dépense. On pourrait ici parler de pratiques de consommations « à-côté » (Weber 1989), parallèles au marché dominant, qui, si elles tendent à se développer dans d'autres catégories de populations²⁰, sont très présentes chez ces jeunes et permettent de bricoler avec le peu dont on dispose en récupérant des objets donnés ou vendus à bas prix par des amis ou en achetant d'occasion, à Emmaüs notamment.

19 Une des jeunes femmes nous dit ainsi : « les bons de réduction, c'est mes amis ».

20 On pense par exemple aux étudiants mais aussi aux classes moyennes diplômées. A propos de certaines pratiques étudiantes qui tendent à privilégier l'occasion sur le neuf (Faure 2000).

Alors que tous ces jeunes vivent au quotidien sur le fil du rasoir économique, risquant à tout instant de basculer du côté déficitaire de la balance budgétaire, il est d'autant plus frappant de constater à quel point tous, ou presque, lorsqu'on leur demande ce qu'ils feraient s'ils disposaient d'une somme d'argent un peu conséquente, mettraient immédiatement une partie de côté. Effet paradoxalement direct de la socialisation à la pénurie, thésauriser semble ainsi constituer l'illustration de leur volonté de se prémunir pour le futur, afin de faire face aux dépenses imprévues, ou même mieux, de ne plus avoir à vivre le manque. Thésauriser représente en quelque sorte le « rêve » contemporain du bas de laine pour les jeunes les plus démunis.

4 Des rationalisations et des affects produits de perceptions différentes de la pénurie

Ressortant de fait des catégories populaires au moment de l'enquête en raison de leur statut d'ayant-droit à minima, de fin de droit ou de sans droit, les jeunes rencontrés ont développé des rationalisations de leurs usages du peu d'argent dont ils disposent en lien avec leur position sociale dominée (Weber 2009). La parcimonie et la prudence (Lazuech 2012b) dont ils doivent faire preuve au quotidien, que ce soit pour échapper à la rue, à la spirale de l'endettement ou plus simplement pour éviter d'être à découvert, sont des dispositions qui circonscrivent des affects plus ou moins malheureux ou heureux (Lordon 2013) quant à la manière d'envisager leur existence future. La recherche montre que les activités et les désirs des jeunes s'emmaillent au présent dans des obligations structurelles particulièrement prégnantes les amenant à mobiliser deux registres de conduites morales : « faire de nécessité vertu » et/ou « faire abstraction de soi au profit d'autrui ». Si la première concerne l'ensemble des jeunes enquêtés et la seconde seulement quelques jeunes femmes, elles sont le produit de leurs socialisations familiales et de leurs expériences biographiques et contribuent à configurer leurs perceptions du présent et de l'avenir ainsi que des relations dans lesquelles ils s'engagent.

4.1 Faire de nécessité vertu : un ethos ascétique

Dans la plupart des entretiens, faire de nécessité vertu (Bourdieu 1979) s'est avéré une ligne de conduite directrice à tenir pour garder le cap malgré la pénurie d'argent. Produit de leur histoire sociale et de leur situation présente, cette conduite délimite une manière d'évaluer et de se positionner au regard des impossibilités qui, aujourd'hui, contraignent budgétairement mais aussi des possibilités qui s'ouvriront ou non demain. Deux registres lexicaux principaux sont convoqués par les jeunes : « faire attention » et « se priver ». Seuls ceux qui, bénéficiant de revenus du travail (cf. encadré 1), peuvent faire attention sans se priver sont en situation de percevoir l'avenir sous de meilleurs auspices, les autres, soit n'osent se projeter dans le futur,

soit aspirent à un avenir meilleur sans disposer de garanties objectives qu'il puisse en être ainsi.

4.1.1 « Faire attention » aujourd'hui avec l'espoir de lendemains meilleurs

Deux jeunes aux parcours scolaires très contrastés (Jorge a préparé un certificat d'aptitude professionnelle [CAP] sans obtenir le diplôme, Naima est titulaire d'un master professionnel) illustrent particulièrement bien cette perception d'un présent contraint budgétairement mais permettant d'envisager un futur qui le sera moins en raison notamment de leur accès au salaire socialisé, effectif pour l'un bien qu'à minima (contrat à durée indéterminée [CDI] à temps plein au Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance [SMIC]), et objectivement prévisible pour l'autre (en recherche d'emploi suite à une première expérience de travail en lien avec son diplôme). Mais si tous deux aspirent au confort et au bien-être (Le Goff 1994) que peut leur offrir la participation à la société salariale, la temporalité pour les atteindre et leur niveau espéré, comme le sens et la valeur qu'ils leur donnent sont différents.

Au vu de sa stabilité économique récemment acquise et du positionnement de celle-ci au bas de l'échelle salariale, Jorge a intégré que son accès au confort et au bien-être prendra du temps et lui demandera d'importants investissements en formation professionnelle continue. Pour le moment, il considère qu'il n'a d'autre choix raisonnable pour avoir un revenu que « d'accepter un travail pas intéressant ».

Avec le réalisme propre aux classes populaires et la sérénité forgée dans une histoire personnelle douloureuse²¹, la longue marche assumée de Jorge vers un statut social valorisé, fondé sur l'indépendance tant professionnelle que résidentielle, et intériorisé comme valeur de référence durant son enfance auprès de parents artisans/commerçants (son père était garagiste et sa mère « faisait les marchés »), suppose qu'en attendant il sache contrôler ses dépenses, éviter d'user du crédit et s'efforcer de thésauriser en mettant « des sous de côté » (200 euros tous les mois). Ses aspirations sociales ne s'expriment pas dans le registre revendicatif de la justice sociale et du mérite mais dans celui de l'effort individuel patient et discret.

Au regard de son niveau élevé de diplôme, Naima estime à l'inverse qu'elle a droit – comme son mari (titulaire du même master 2) – au confort et au bien-être (Terrail 1990). La situation budgétaire actuelle²² du jeune couple les amène à considérer qu'ils n'ont d'autre choix que d'accepter l'appartement proposé par l'association d'aide au logement, bien qu'il ne leur plaise pas (« On l'a pris parce que de toute façon la question ne se posait pas, il fallait qu'on ait un logement (...). On n'allait pas chipoter! »). Leurs aspirations sociales se traduisent résidentiellement par le souhait de disposer plus tard de « quelque chose de mieux, pas dans un quartier » et expriment le refus du déclassement (Peugny 2009).

21 Jorge est rescapé des massacres perpétrés en Angola en 1994. Depuis son arrivée en France, Jorge s'est constitué une « famille de substitution élargie » composée de professionnels de différentes institutions qui l'ont aidé.

22 1 700 euros pendant encore deux mois puis 700 euros pendant 6 mois.

La restriction budgétaire²³ ne peut alors être pensée que temporairement. Le budget futur du couple, associé à une position sociale en adéquation avec leurs diplômes, devra permettre d'assurer sans souci les dépenses incompressibles et de s'accorder des dépenses de culture et de loisir (cf. supra), afin de « profiter de la vie ». Surtout, il importe de se projeter en dehors des quartiers d'habitat social, dans un logement en propriété, ajusté à leurs goûts. Cette jeune femme illustre la résistance et le refus de se résigner, communs à nombre de jeunes rencontrés, à un avenir résidentiel en HLM que l'association d'aide au logement leur présente comme « réaliste » au vu de leur situation²⁴.

En fait, comme c'est le cas pour d'autres jeunes diplômés issus des classes populaires, si le présent de Naima et de son mari doit se plier au principe de réalité d'une situation socioéconomique incertaine et contraignante budgétairement, leur futur devra rimer avec le confort et le bien être auxquels leurs études réussies, avec le soutien matériel (dans les limites du possible d'une famille populaire relativement stabilisée) et affectif de leurs parents, leur donne droit. Pour Naima, « c'est une question de justice d'accéder à ce à quoi on mérite ». Retenons qu'issus de l'immigration maghrébine, le père ouvrier en CDI et la mère au foyer sont propriétaires d'une maison dans une commune périurbaine « tranquille » et ont eu à cœur que « leurs quatre enfants fassent de longues études afin d'avoir un bon travail ».

4.1.2 *Accepter la logique de privation : s'habituer aujourd'hui à ce qu'augure demain*

Il ressort qu'en « fin de droit » ou « sans droit », une partie significative des jeunes considère que leur futur sera, pour l'essentiel, à l'image de leur présent : en l'occurrence, soumis à la précarité. Que ces jeunes aient connu depuis l'enfance l'épreuve de la disette économique (« ma mère a galéré, elle est devenue Rmiste, on a connu le restau du cœur, les trucs avec les affaires à un franc à l'époque » – Marion en recherche d'emploi, ayant son jeune frère à charge) ou, qu'issus de familles populaires stabilisées, ils fassent, depuis leur sortie prématurée du système scolaire, l'expérience négative de la succession de stages en alternance école/entreprise (rémunérés ou non et dont la spécialité dépend de l'offre du moment) entrecoupés par des périodes de chômage, tous sont conduits à intérioriser que la pleine sécurité socio-économique n'est pas pour eux.

23 Cette restriction se traduit principalement par le fait de ne pas occuper un logement qui plaise au couple dans le parc privé, de limiter les dépenses en matière de sorties et d'aménagement du logement.

24 Ces « résistances » doivent être lues comme un refus d'assignation sociale par la relégation spatiale et relèvent donc bien d'un refus de conformation mentale au principe de réalité tel qu'il est énoncé par certaines conseillères de l'association AILJOJ. Celles-ci, du fait de leur volonté de trouver des solutions viables pour les jeunes, tendent à considérer ce rejet des « quartiers » comme relevant d'exigences résidentielles en décalage avec les situations socio-économiques qui sont les leurs. Le fondement de la démarche est ainsi proche du travail que les Missions Locales initient en matière de perspectives professionnelles pensées comme réalistes auprès des jeunes.

Les restrictions budgétaires auxquelles ces jeunes doivent se conformer actuellement, au regard de la faiblesse ou l'absence de revenus, resteront pour tous une préoccupation dans les années à venir : « c'est clair, je sais que je devrai souvent et beaucoup compter dans ma vie pour espérer m'en sortir pas trop mal » (Fils d'une ouvrière et d'un père décédé, Cyril enchaîne les stages après avoir échoué au CAP). Il apparaît que l'habitude de se restreindre sera une compétence finalement très utile dans la suite de leur vie, proche de l'ethos ascétique ouvrier (Schwartz 1990) et relevant en quelque sorte d'une socialisation par anticipation, lorsque celle-ci n'a pas été intériorisée dans l'enfance : « au moins, j'apprends à avoir l'habitude de me priver ; ça me servira certainement demain car je sais que pour l'emploi ça sera sûrement pas le top ».

Plutôt fatalistes et pessimistes quant à l'opportunité d'avoir un parcours professionnel stable, intéressant et promotionnel, du fait de l'absence ou de la faiblesse de leurs diplômes, certains desserrent l'étau qui les oppresse aujourd'hui et qui annonce leur avenir individuel en le rapportant à la vie de couple et de famille à laquelle tous aspirent et qui, par la mutualisation des divers revenus, leur permettra « de peut-être vivre pas trop mal finalement » sans pour autant « faire de folies ». L'emploi sur la base de « deux SMIC » ponctué ou non de périodes de chômage et complété par les aides sociales au logement et/ou les allocations familiales, s'avère une situation économique et sociale « normalisée » dont ils sauront s'accommoder. Les plus optimistes espèrent tout de même un jour peut-être devenir propriétaires, et veulent croire qu'ils ne devront pas se résoudre à vivre des seules aides de l'État social.

Pour ces jeunes – tout spécialement les jeunes hommes – affectés individuellement par la précarisation, mais ne percevant pas tous l'accès au marché matrimonial fermé, à la différence de ceux enquêtés par Nicolas Rénahy (2010), le couple s'impose à la fois comme moyen d'existence et de reconnaissance sociale et comme une soupape de sécurité fondée sur la mise en commun du peu de revenus de chacun pour pouvoir faire face, certes sur le fil du rasoir mais honorablement. Ici, la précarisation des trajectoires de vie exige que les jeunes femmes travaillent à l'extérieur, modifiant sensiblement les rapports de genre traditionnels au sein d'une partie des familles populaires, et valide l'hypothèse de la recomposition des rôles sexués dans et hors travail proposée par Olivier Schwartz (1990) comme effet de « l'émergence d'une strate précarisée » au sein du groupe ouvrier. Ces jeunes n'ont par ailleurs pas été socialisés par leur famille d'origine à partir en vacances et à avoir des activités culturelles. Ils disent se contenter « de plaisirs simples » comme les repas avec la famille et/ou les amis, à distance de la société de consommation. N'avoir jamais connu l'aisance économique favorise alors l'acceptation de la restriction, et permet d'autant plus de faire de nécessité vertu, dans une logique où la famille, quand il n'y a pas rupture, est au cœur des pratiques quotidiennes et permet de prendre part à des sociabilités sécurisantes, aptes à alléger le poids d'un destin de classe scellé par le manque d'argent.

4.2 Faire abstraction de soi au profit d'autrui : vers un ethos sacrificiel

Très présente chez les jeunes rencontrés, la logique de privation relative ou absolue occupe une place encore plus prégnante dans le discours de ceux qui ont à leur charge des enfants ou collatéraux et qui, par ailleurs, s'avèrent être presque uniquement des jeunes femmes célibataires ne travaillant pas au moment de l'enquête (issues de familles populaires ou non, toutes ont connu des situations de rupture avec celles-ci). Dans le récit de la privation, émerge la figure de l'altruisme. La privation pour autrui contribue à constituer le sens et la légitimation de pratiques économiques domestiques extrêmement rigoureuses où l'on indique ne pas s'autoriser la moindre dépense pour soi, dans des formes discursives parfois fort exaltées. La façon de rationaliser les dépenses en signifiant qu'elles seraient exclusivement orientées vers autrui peut s'apparenter à une entreprise de justification des frais engagés, qui n'est peut-être pas sans lien avec la situation de dépendance à l'égard de l'État social, dispensateur de ressources qui se doivent d'être usitées aux fins pour lesquelles elles ont été attribuées, sous peine que leurs bénéficiaires soient étiquetées de « mauvaises mères » (Weber 2005 ; Zelizer 2005). Elle relève aussi d'une socialisation genrée, ces jeunes femmes, quel que soit leur milieu d'origine, ayant intériorisé l'idée qu'en tant que mères, elles ont la responsabilité des activités de subsistance. Cela est a fortiori le cas en milieu populaire, où « l'honneur tient au fait de pouvoir nourrir ses enfants » (Régnier et Masullo 2009) et de mettre à distance le manque et la faim.

L'on retrouve chez toutes ces jeunes femmes une organisation du discours fondée sur l'opposition structurale entre « lui/elle » et « moi », où l'enfant sacralisé (Déchaux 2014 ; Miller, 1998) est l'objet de toutes les attentions, et l'individu sujet de l'action de toutes les privations :

Parce que la petite, je me débrouille pour qu'elle ait tout ce qu'il faut en début de mois. Pour moi, c'est un peu plus compliqué. (Femme au foyer, Lise est mère célibataire d'un bébé de 6 mois)

Pour moi, je dormirais dans la rue c'était le dernier cadet de mes soucis, mais c'est mon petit frère. La DDASS [Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales] quand j'ai entendu le mot DDASS ça a résonné dans ma tête pendant trois jours. C'est pour ça que j'ai fait très vite [pour trouver un logement]. (Encore indemnisée par Pôle Emploi, Marion est en charge de son frère mineur de 16 ans)

Oui en fait, c'était un budget un peu... J'avais acheté la table et la chaise c'était pour mon fils en fait, pour qu'il soit à l'aise. Pour moi c'est pas grave je mange par terre c'est pas grave mais à cause de mon fils j'achète des trucs pour qu'il soit à l'aise (...). (Issue d'une famille des classes moyennes intellectuelles algériennes et mère célibataire d'un enfant de 3 ans, Naoual est étudiante et allocataire du RSA)

Si la rigueur de ces privations telles qu'elles sont relatées pourrait, ici aussi, faire penser à un ethos ascétique, l'esprit de cette rigueur ne se comprend pas en lien avec une mobilisation dans la sphère professionnelle (Weber 2003 [1904]), mais bien plutôt dans la sphère familiale où l'action est guidée par un sens des responsabilités envers autrui. Plutôt qu'un ethos ascétique, il semble que nous ayons ici affaire à ce que l'on propose de nommer un ethos sacrificiel où la restriction pour soi ne peut se comprendre et être supportée dans le présent qu'en vue d'une fin qui transcende les pratiques de pénurie en les transformant en un sacrifice de soi, de ses besoins, pour privilégier ceux d'autrui. Nous sommes ainsi confrontées à la figure en miroir du « treat », soulignée par Daniel Miller (1998), qui montre combien lors des courses, une des intentions qui guide les femmes dans leurs achats procède de la logique du petit plaisir, petit cadeau que l'on va faire à autrui (et éventuellement à soi), contribuant à rendre la pratique des courses alimentaires supportables et visant à donner un surplus de sens qui transcende cette activité pour le moins terrestre. Ici, ce n'est pas seulement la dépense, à travers le « treat », mais c'est aussi la « non-dépense » qui est transcendée. Le sens du sacrifice qui en résulte va bien au delà de la stricte privation économique; il est la conséquence directe du sens des responsabilités de ces jeunes mères et contribue à le rendre supportable, en conférant à ces dernières, une face digne et honorable.

5 Conclusion

Ayant droit à minima, en fin de droit ou sans droit, les jeunes rencontrés disposent tous de revenus très faibles. Ils font ainsi partie de la minorité invisible des 750 000 jeunes de 20–29 ans concernés par la pauvreté (Peugny 2013). De surcroît, ceux qui ne sont pas soutenus et hébergés par leurs parents subissent en première ligne les effets d'une conception française de l'aide apportée aux jeunes située dans un entre-deux, ni pleinement familialiste comme on l'observe dans les pays méditerranéens, ni foncièrement prise en charge par l'État comme dans les pays scandinaves (Van de Velde 2008). Contraints de compter leurs dépenses au plus près et de trouver des tactiques pour faire face, au quotidien, au manque d'argent, il n'est alors pas surprenant qu'ils se positionnent largement à distance des descriptions courantes d'une jeunesse insouciant, hédoniste et matérialiste. On est bien loin également de l'ascétisme juvénile des élèves en classes préparatoires ou des jeunes femmes anorexiques appartenant aux classes moyennes supérieures dont les pratiques de restriction relèvent de formes d'auto-contrôle intériorisées en vue d'une fin scolaire ou corporelle idéalisée à laquelle elles aspirent (Darmon 2010). Leurs pratiques économiques domestiques, leur rapport à la consommation et leurs manières de rationaliser leur situation tendent plutôt à les rapprocher de l'ethos ouvrier ascétique basé sur le contrôle et la restriction, selon le principe de réalité impliquant d'ajuster ses besoins à ses moyens et

de se contenter de « plaisirs simples » en faisant de nécessité vertu. Ces jeunes sont d'ailleurs tout autant à distance de la jeunesse révoltée des banlieues puisque leurs propos sont plutôt nourris par l'acceptation pragmatique de leur situation. Ils se distinguent néanmoins de l'ethos ouvrier en ce que le poste alimentation n'occupe pas toujours la place de premier plan qu'avait dégagé Halbwachs pour les ouvriers du début du XX^e siècle. Ceci montre finalement combien ces « besoins » sociaux, loin d'être figés, sont susceptibles d'évoluer, comme Halbwachs (1933) en avait eu l'intuition à partir des enquêtes de budget américaines, selon les contextes socioculturels et économiques. Chez certains des jeunes, et ceci est sans doute lié à la fois à leur précarité, à leurs aspirations sociales et à un effet d'âge, de genre et de situation familiale, l'alimentation constitue bien souvent la variable d'ajustement face aux autres dépenses, considérées comme incompressibles, telles que le logement ou la téléphonie. Bien que largement contraints économiquement, cela ne les empêche pas de construire une rationalisation de leurs pratiques de privation basée pour partie sur des principes éthiques où il importe de faire avec le peu dont on dispose en évitant de s'endetter, où le registre des dépenses de plaisir pensées comme possibles ne le sont que parce que les ressources sont, directement ou indirectement, issues des revenus du travail, où les dépenses pour autrui, a fortiori lorsqu'autrui est un enfant, sont pensées comme prioritaires face aux dépenses pour soi.

Nous avons alors pu voir émerger chez certains une conduite de vie concernant l'argent et les dépenses légitimes basée sur un ethos sacrificiel où le sens des dépenses est orienté vers le souci d'autrui (Martin 2007), à l'écart des analyses dominantes de l'individualisme positif (Castel 1994) ou de l'individu individualisé (De Singly 2002). Il n'est bien sûr pas surprenant de retrouver ces formes particulièrement exacerbées d'expression de l'altruisme chez les jeunes femmes responsables de famille, bien que la préoccupation consistant à faire don de soi, de son temps et/ou de son argent sur le mode du désintéressement, ne soit pas absente de nombre de récits des jeunes rencontrés, hommes et femmes sans charge de famille. Il n'est pas non plus étonnant de percevoir combien, en figure inversée, le prolongement de la cohabitation au domicile parental, du fait de l'impossibilité de subvenir économiquement à ses besoins, soit vécu sur le mode du sentiment de dette et de dépendance à l'égard de la famille. Ce sentiment renvoie à la fois à l'intériorisation certes, de la norme d'autonomie, mais aussi et peut-être même surtout à l'impossibilité de se conformer à la norme populaire d'accès précoce à l'âge adulte selon un calendrier synchronique (Galland 1997 [1991]) dont, pour les hommes en particulier, l'indépendance économique constitue la condition première d'entrée. Ce difficile accès à cette dernière genèse, chez certains de ces jeunes hommes²⁵, une tendance à la remise de soi et à l'acceptation d'un mauvais sort social en quelque sorte « écrit ».

25 Les jeunes hommes qui fréquentent les Missions Locales sont proportionnellement deux fois moins nombreux à avoir un logement autonome : 14 % contre 27 % des jeunes femmes (Bonnevalle 2014).

Il n'est pas impossible que leur décohabitation ne soit envisageable qu'à la condition d'une entrée en couple²⁶ leur permettant de s'appuyer sur le revenu de leur compagne. Cette condition risque alors de mettre à mal les représentations de l'homme pourvoyeur de ressources.

Résultant d'une socialisation souvent intériorisée dès l'enfance, les pratiques budgétaires des jeunes sont fortement contraintes au présent et contribuent à dessiner les conduites économiques futures. Elles peuvent en cela être perçues comme le pur produit d'une position dominée. Il n'en reste pas moins qu'une partie des jeunes ne font pas que subir : ils élaborent des significations sociales de leur rapport à l'argent (Zelizer 2005), à la consommation mais aussi à la non-dépense, où la valeur économique des choses est en retrait face à la valeur accordée aux relations interpersonnelles, à la valeur de lien (Caillé 2005 [1994]). Nous pourrions considérer que cela relève d'une perception contribuant à affirmer une appartenance populaire où il importe en quelque sorte de transcender la contrainte en revendiquant le sens de l'essentiel.

Savoir supporter son malheur, qui plus est en sachant le transcender, est bien le produit d'une expérience appropriée subjectivement dont on peut penser qu'elle entre, non sans ambivalences, en résonance avec les compétences attendues de maîtrise des dépenses, et les normes d'acceptation sociale de son destin en tant que « pauvre », produites notamment dans le champ de l'intervention sociale.

6 Références bibliographiques

- Accardo Jérôme, Elodie Kranklader et Dominique Place. 2013. Les comportements de consommation en 2011. *Insee première* 1458.
- Alonzo, Philippe et Cédric Huguère. 2010. *Sociologie des classes populaires*. Paris : Armand Colin.
- Beaud, Stéphane et Michel Pialoux. 2003. *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*. Paris : Fayard.
- Bonnevialle, Lionel. 2014. L'activité des missions locales en 2012 et 2013. *Dares Analyses* 48.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction. Critique du jugement*. Paris : Minuit.
- Caillé, Alain. 2005 [1994]. *Don, intérêt, désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon*. Paris : La Découverte.
- Castel, Robert. 1994. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Castra, Denis. 2003. *L'insertion professionnelle des publics précaires*. Paris : PUF.
- Chauvel, Louis. 1999. Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelles s'homogénéise-t-elle (encore) ? *Revue française de sociologie* 40(1) : 79–96.
- Chelles, Elisa. 2013. *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite*. Rennes : PUR.
- Consales Georges, Maryse Fesseau et Vladimir Passeron. 2009. La consommation des ménages depuis 50 ans. Pp. 13–31 in *Cinquante ans de consommation en France. Edition 2009*, coordonné par Jérôme Accardo, Vanessa Bellamy, Georges Consalès et Vladimir Passeron. Paris : Insee, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09c.PDF (22.09.2014).

26 Elle-même rendue plus délicate pour certains, du fait de leur inactivité.

- Darmon, Muriel. 2010. Des jeunesses singulières. Sociologie de l'ascétisme juvénile. *Agora débats/jeunesses* 56: 49–62.
- De Certeau, Michel. 1990. *L'invention du quotidien*. Paris: Gallimard.
- Déchaux, Jean-Hugues et Nicolas Herpin. 2004. Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité. *Économie et Statistique* 373: 3–32.
- Déchaux, Jean-Hugues. 2014. Le sacre de l'enfant. Regards sur une passion contemporaine. *Revue Française de Sociologie* 55: 537–561.
- DeVault, Marjorie L. 1994. *Feeding the Family. The Social Organization of Caring as Gendered Work*. Chicago et London: Chicago Press.
- Faure, Laurence. 2000. *Éléments pour une analyse de la socialisation universitaire: pratiques matérielles et catégories de perception. Le cas des étudiants juristes et philosophes de l'université Jean-Moulin Lyon III*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- Faure, Laurence et Eliane Le Dantec. 2013. Rester ou partir pour s'en sortir: du rôle des soutiens familiaux dans les expériences résidentielles des jeunes de classes populaires. *Revue Internationale Enfances Familles Générations* 19: 44–63.
- Friot, Bernard. 1999. *Puissances du salariat. Emploi et protection sociale à la française*. Paris: La Dispute.
- Galland, Olivier. 1997 [1991]. *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris: Armand Colin.
- Halbwachs, Maurice. 1912. *La classe ouvrière et les niveaux de vie*. Paris: PUF.
- Halbwachs, Maurice. 1933. *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*. Paris: Félix Alcan.
- Henchoz, Caroline, Francesca Poglià Mileti et Fabrice Plomb. 2014. La socialisation économique en Suisse: récits rétrospectifs sur le rôle des enfants et des parents durant l'enfance et l'adolescence. *Sociologie et Sociétés XLV(2)*: 279–300.
- Hoggart, Richard. 1970. *La culture du pauvre*. Paris: Éditions de Minuit.
- Houdré, Cédric, Juliette Ponceau et Marie Zergat Bonnin. 2013. Les niveaux de vie en 2011. *INSEE Première* 1464.
- Jauneau, Yves. 2007. L'indépendance des jeunes adultes: chômeurs et inactifs cumulent les difficultés. *INSEE Première* 1156.
- Lazuech, Gilles. 2012a. L'argent des enfants ou l'accord en question. *Terrains et travaux* 21: 199–216.
- Lazuech, Gilles. 2012b. *L'argent du quotidien*. Rennes: PUR.
- Le Breton, David. 2008. La passion des marques commerciales. Pp. 62–73 in *Cultures adolescentes. Entre turbulences et construction de soi*, édité par David Le Breton. Paris: Autrement.
- Le Dantec, Eliane. 2011. Quand « d'ailleurs » et « d'ici » s'entrechoquent, s'approprient et se conjuguent. *Nouvelle Revue de Psychosociologie* 12: 83–98.
- Le Goff, Olivier. 1994. *L'invention du confort. Naissance d'une nouvelle forme sociale*. Lyon: PUL.
- Lipovetsky, Gilles. 2006. *Le bonheur paradoxal. Essai sur la société d'hyperconsommation*. Paris: Gallimard.
- Lordon, Frédéric. 2013. *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*. Paris: Seuil.
- Lüdike, Alf. 1991. La domination au quotidien. « Sens de soi » et individualité des travailleurs en Allemagne avant et après 1933. *Politis* 13: 68–78.
- Martin, Claude. 2007. Le souci de l'autre dans une société d'individus. Un débat savant et politique à l'échelle européenne. Pp. 219–240 in *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, édité par Serge Paugam. Paris: PUF.
- Mauss, Marcel. 1950. « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ». Pp. 143–279 in *Sociologie et Anthropologie*. Paris: PUF.
- Miller, Daniel. 1998. *A Theory of Shopping*. Cambridge: Polity Press.
- Minni, Claude et Patrick Pommier. 2013. Emploi et chômage des 15–29 ans en 2012. *Dares Analyses* 73.

- Pasquier, Dominique. 2005. *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*. Paris : Autrement.
- Perrin-Heredia, Ana. 2009. Les logiques sociales de l'endettement : gestion des comptes domestiques en milieux populaires. *Sociétés contemporaines* 76 : 95–115.
- Peugny, Camille. 2009. *Le déclassement*. Paris : Grasset.
- Peugny, Camille. 2013. *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*. Paris : Seuil.
- Régnier, Faustine et Ana Masullo. 2009. Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale. *Revue Française de Sociologie* 50 : 747–773.
- Rénahy, Nicolas. 2010. *Les gars du coin*. Paris : La Découverte.
- Ribert, Evelyne. 2005. Dire la dette à travers l'argent ou la taire à travers le don. Les allocataires du RMI et l'aide monétaire. *Terrain* 45 : 53–66.
- Sauvadet, Thomas. 2006. *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*. Paris : Armand Colin.
- Schwartz, Olivier. 1990. *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF.
- Singly de, François. 2002. *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*. Paris : Armand Colin.
- Terrail, Jean-Pierre. 1990. *Destins ouvriers. La fin d'une classe ?* Paris : PUF.
- Van de Velde, Cécile. 2008. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : PUF.
- Weber, Florence. 1989. *Le travail à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*. Paris : INRA et EHESS.
- Weber, Florence. 1991. Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes. *Genèses* 6 : 179–189.
- Weber, Florence. 2005. *Le sang, le nom, le quotidien : une sociologie de la parenté pratique*. La Courneuve : Aux lieux d'être.
- Weber, Florence. 2009. Le calcul économique ordinaire. Pp. 367–407 in *Traité de sociologie économique*, édité par Philippe Steiner et François Vatin. Paris : PUF.
- Weber, Marx. 2003 [1904]. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Zelizer, Viviana. 2005. *La signification sociale de l'argent*. Paris : Seuil.